

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 9 janvier 2017**

L'an deux mille dix-sept, le neuf janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel JOUZEAU, Maire.

Etaient présents : M. PÉROT Yannick, Mme GUÉRINEAU Brigitte, M. ARNAULT Michel, Mme ARQUEZ Micheline, M. BONNICHON Philippe, Mme PHILIPPOT Jocelyne,

Ms JOLY Michel, Mme BERTHELOT Maria, Ms BARRAULT Pierre, BERTHELOT David, MOLET Hervé, Mmes POISSON Emmanuelle, RAVAN Bénédicte.

Etait excusée : Mme FERNANDES DIAS Sophie

Secrétaire de séance : Mme Maria BERTHELOT

Date de convocation : Le 5 janvier 2017

Mme FERNANDES DIAS Sophie a donné pouvoir à Mme BERTHELOT Maria pour la représenter et émettre tout vote,

Le compte rendu de la réunion du 5 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR** :

- Dossier DETR
- Présentation de l'Aménagement du Corps de Garde
- Commissions thématiques de la Communauté de Communes « Loches Sud Touraine »
- Numérotation de voirie
- Questions diverses

***Dossier - 01/01/2017 Licence IV***

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'offre de la Commune pour l'achat de la licence IV, suite à la procédure de liquidation judiciaire simplifiée ouvert par le Tribunal de Commerce de TOURS à l'encontre de l'EIRL TRILLARD bar-restaurant « Le Petit Carroi », a été acceptée pour 1 000 euros.

**Dossier n° 02/02/2017 - Dossier DETR**

Monsieur le maire propose aux conseillers un projet : « aménager la RD 109, en zone 20, entre la rue de l'Hermitage et la rue du Clos de l'Image » et précise que ce projet est éligible à la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ; une esquisse et un chiffrage seront demandés au STA de Ligueil pour validation avant le 20 février 2017 (date de remise du dossier à la Préfecture)

**Dossier n° 03/02/2017 - Revêtement en enrobés sur la RD 910 par le Conseil Départemental**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un programme d'enrobés sur la RD 910 sera réalisé fin 2017 ou début 2018 par le Conseil Départemental ; une opportunité pour un projet d'aménagement du Corps de Garde, au niveau des intersections de la RD 910 avec la rue de la gare et la rue de Longueville ; à ce titre une étude de faisabilité, réalisée par le Conseil Départemental, est présentée à l'assemblée comprenant 3 propositions :

1. Réalisation d'un marquage - Montant : 66 900.00 € HT
2. Réalisation d'îlots en dur - Montant : 110 000.00 € HT avec options :
  - Option 1 : amélioration de l'éclairage - Montant : 42 500.00 €
  - Option 2 : mise en place de plots lumineux - Montant : 26 543.00 €
3. Mise en place d'un giratoire - Montant : 185 000.00 € HT avec options :
  - Option 1 : amélioration de l'éclairage - Montant : 50 380.00 €
  - Option 2 : mise en place de plots lumineux - Montant : 22 429.00 €

Le conseil municipal donne son accord de principe pour mener ce projet à terme et autorise le maire à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

**Dossier n° 03/12/2017 - Commissions thématiques de la CC Loches Sud Touraine**

Monsieur le maire rapporte que des commissions thématiques ont été listées en conseil communautaire, il est demandé aux conseillers municipaux intéressés de s'inscrire aux commissions suivantes, avec pour chacun, 2 commissions possibles et un ordre de préférence ; ont souhaité s'inscrire :

Economie : Yannick PÉROT

Tourisme et Culture : Micheline ARQUEZ (préférence : 1)

Eau et assainissement : Michel ARNAULT

Aménagement du Territoire : Pierre BARRAULT

Solidarité : Micheline ARQUEZ (préférence : 2)

**Délibération n° 01/01/2017 - Numérotation voirie**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'identifier clairement les adresses des locations de l'immeuble appartenant à « Le Clos de Buxières », cadastré C n° 50, situé 5 rue nationale,  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'attribuer les numéros et les adresses de l'immeuble précité, comme suit :

- n° 5 rue nationale, (Ets GAUDIN Frank, Electricien)
- n° 5 bis rue nationale, logement à l'étage
- n°5 ter rue nationale, (bureau administratif « Entreprise MP Couverture »)

Présents	14
Pour	15 (1 pouvoir)
Contre	0
Abstentions	0

**Dossier n° 04/01/2017 - Devis**

Suite au vol de câbles sur l'éclairage public, route de Descartes, un devis de remplacement, a été demandé à l'Entreprise INEO, montant : 12 758.40 € TTC

**Délibération n° 02/01/2017 - Aménagement de l'immeuble ONDET**

Monsieur le maire rappelle le projet du conseil municipal d'installer une nouvelle activité dans l'immeuble « Ancien Garage ONDET », sis 51 rue nationale.  
Cet immeuble pourrait être aménagé pour y installer un cabinet médical comprenant médecin et infirmier(s).

La maison d'habitation resterait en l'état actuel avec possibilité dans l'avenir de l'aménager ; seul, l'ancien garage serait aménagé dans un premier temps pour y abriter cette nouvelle activité et ce projet pourrait bénéficier d'un fonds de concours de la « CC Loches Sud Touraine »

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce projet afin de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la **majorité**, est favorable à l'aménagement de l'ancien garage « ONDET » en cabinet médical et autorise le maire à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

Présents	14
Pour	14 (dont 1 pouvoir)
Contre	1 (Micheline ARQUEZ)
Abstentions	0

(Vote contre : Mme ARQUEZ est d'accord pour aménager un cabinet médical sur la commune mais est contre l'emplacement proposé (l'ancien garage ONDET))

### ***Dossier n° 05/01/2017 - Virement de crédits***

Dans le cadre du reversement du FPIC, 27 183.86 € ont été versés à la Commune au lieu de 23 990.86 € ; la somme de 3 193 € à reverser sera prélevée sur les dépenses imprévues de fonctionnement.

### ***Questions diverses***

#### Ligne TER - Gare de Port-de-Piles

Monsieur BONNICHON rapporte les inquiétudes des usagers concernant l'avenir de la ligne TER et la gare de PORT-DE-PILES.

Il serait projeté de supprimer un des trains du matin vers Tours mais peut-être est-ce un décalage d'horaires de train.

A terme rapproché, la gare de PORT-DE-PILES fermerait ; dans ce cas, les usagers devront se rendre aux guichets de Tours - déjà encombrés - pour acheter des billets de destination hors ligne TER ou commander par Internet mais on observe des différences de tarifs, sans compter les personnes âgées qui n'utilisent pas Internet.

Se pose également le problème de voyager debout dans le train du matin vers Tours ...

Les usagers comprennent mal que l'ouverture de la LGV Paris-Bordeaux - qui ne passe pas sur la Commune - ne puisse pas occasionner une fréquence accrue de TER sur l'ancienne ligne.... Autant de doléances à adresser auprès des services de la Région, SNCF car les usagers manifestent des inquiétudes qui demandent des réponses.

Prochaine réunion de conseil municipal : lundi 6 février 2017

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35*

Le Maire,  
Michel JOUZEAU